



Salle du Patisseau – St Luce sur Loire

Association RadioModéliste des Bords de Loire (ARBL)

32 Rue de L'Erdre 44980 Sainte Luce sur Loire.

Procès-verbal de l'assemblée générale Ordinaire du 23 Septembre 2017

Les membres de l'association Association RadioModéliste de Bords de Loire (ARBL) se sont réunis en assemblée générale, le 23 Septembre 2017 à 14h00, à la salle Dagorne St Luce sur Loire.

Il a été établi une feuille d'émargement des 31 membres présents et 13 représentés (total : 44).

L'assemblée est présidée par Michel DESBATS en qualité de président en exercice de l'association et Christophe HENRY secrétaire.

Conformément à l'article 11 des statuts, plus de 33 % des membres à jour de cotisation étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire.

Le président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant. Lecture est faite des différents rapports. Puis le débat s'ouvre entre les participants.

1 - Rapport moral :

Rappel des 3 fondements de l'ARBL

- la mise à disposition d'installations pour les évolutions : terrain avec piste goudronnée, salle pour le vol Indoor, plan d'eau pour les bateaux et un local avec différents outillages pour la construction.

- Le partage de connaissances et techniques entre les membres du club.

- L'apprentissage du vol et de la construction pour tous les membres.

L'école de construction compte à ce jour 2 jeunes qui ont connu l'ARBL : 1 par la journée des Associations de septembre dernier.

Le président rappelle les différentes actions du CA et les activités réalisées durant l'année.

Effectifs 2016

82 adhérents (y compris les cartes club seules) répartis comme suit

<18ans 4

>18ans 78

Total: 82 adhérents (88 en 2016).

Passeports (Jeunes) : 22 élèves du collège de la Reinetière



Association Radiomodéliste des Bords de Loire

Salle du Patisseau – St Luce sur Loire

2 - Rapport Financier : Dépenses : 2354,00 €
Recettes : 2800,00 €
Solde de l'exercice : + 446,00 €
En banque : 4613,00 €

L'auditeur JF Royer atteste de la sincérité et de la justesse des comptes de l'année 2016/2017.

Montant des cotisations 2017/2018 est défini comme suit (idem 2017):

Pour les adhérents FFAM

Moins de 18 ans : 37 € (+ 10 € revue Aéromodèles FFAM facultative)

Plus de 18 ans : 62 € (+ 10 € revue Aéromodèles FFAM facultative)

Pour les adhérents UFOLEP

Moins de 18 ans : 32 € ou 20 € si adhésion UFOLEP dans un autre club

Plus de 18 ans : 47 € ou 25 € si adhésion UFOLEP dans un autre club

30 € pour la carte club seule si licence prise dans une autre association

3 - Entretien du terrain de la Plée

Jean Philippe Serrus explique aux adhérents la proposition du CA d'instaurer le règlement de 30,00 € lors de l'adhésion pour ceux qui ne souhaitent pas participer à l'entretien d'une ½ journée des installations durant l'année 2017/2018

Cette proposition est mise au vote

- *Première résolution* : L'assemblée approuve le rapport moral du bureau et lui donne quitus de sa gestion. Cette 1ere résolution est adoptée à l'unanimité (100 % des voix).
- *Deuxième résolution* : L'assemblée approuve le rapport financier du bureau et lui donne quitus de sa gestion. Cette 2eme résolution est adoptée à l'unanimité (100% des voix).
- *Troisième résolution* : L'assemblée valide le projet de cotisation pour les membres qui ne souhaitent pas participer à l'entretien du terrain de la Plée.

Cette 3eme résolution est adoptée (3 voix contre / 0 abstention / 39 pour).



Salle du Patisseau – St Luce sur Loire

Election des membres du conseil d'administration pour l'année 2017/2018 pour un mandat de 3 ans.

Démissionnaires suite au tirage au sort du CA : Ludovic Boissinot, Philippe Jamet, Eric Lang, Hassouna Chérif

Candidats : Philippe Jamet, Eric Lang, Hassouna Chérif, Daniel Dupas.

Election des 4 candidats ci-dessus à l'unanimité.

Projets d'activité 2018

- Ecole de construction club + projet collège la Reinetière + Le Patio
- Parade nautique
- Vol de nuit (décembre)
- Galette des rois
- Portes ouvertes indoor
- Vide grenier
- Visite musée Angers Marcé
- Entretien terrain (date à venir)
- Stage construction et usinage
- Journée des associations (septembre)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h20

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal, à la rédaction duquel a participé Christophe HENRY.

Il est signé par le président et le secrétaire de séance.

Michel DESBATS

Christophe HENRY

Président

Secrétaire